

LE DISCOURS PROVERBIAL CHEZ LAURENT GBAGBO: DU CONTEXTE À LA REPRÉSENTATION

ESSÉ Kotchi Katin Habib

Maitre-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

katinhabib@gmail.com

Résumé

Au confluent de la parémiologie, de l'analyse du discours et de la grammaire en tant que discipline centrale autour de laquelle gravitent les autres, cette réflexion examine le discours proverbial chez Laurent Gbagbo. Elle fait valoir que ce modèle discursif traduit sa vision cosmologique de la vie sociopolitique ivoirienne. L'objectif principal est d'analyser les discours en privilégiant le proverbe comme objet principal d'étude à l'effet de le saisir dans ses dimensions esthétiques, discursives, politiques et idéologiques les plus variées et les plus significatives. La thèse se sert des approches pragmatiques pour examiner les proverbes comme discours social et politique.

Mots clés : Proverbe et Discours Politique, Communication Politique, Analyse eu Discours, Identité Sociolinguistique et Contexte, Economie Linguistique

Abstract

At the confluence of paremiology, discourse analysis and grammar as the central discipline around which the others revolve, this paper examines the proverbial discourse of Laurent Gbagbo. It argues that this discursive model reflects his cosmological vision of Ivorian socio-political life. The main objective is to analyse the discourses by privileging the proverb as the main object of study in order to capture it in its most varied and significant aesthetic, discursive, political and ideological dimensions. The thesis uses pragmatic approaches to examine proverbs as social and political discourse.

Keywords: Proverbs and Political Discourse, Political Communication, Discourse Analysis, Sociolinguistic Identity and Context, Language Economy

Introduction

Tout processus de communication est régi par un contrat qui lie l'énonciateur à l'énonciataire et, pour le premier, un travail incessant d'adaptation au second. C. Perelman (1958) affirme que « l'orateur est obligé, s'il veut agir, de s'adapter à son auditoire » (p. 9). Cela revient à dire que, pour « amener l'auditoire à adhérer à une thèse, l'orateur doit s'appuyer sur les points d'accord : les opinions dominantes et les convictions indiscutées » (A. O. Barry, 2011, p. 435-455). Dans cette sphère consensuelle entre le locuteur politique et son auditoire, le réglage discursif énonciatif s'appuie fortement sur une structure phrasique adossée à un savoir encyclopédique de formules doxiques qui proviennent de l'environnement socioculturel partagé.

Ce schème de raisonnement dans lequel se moulent les propos de Laurent Gbagbo prend, alors, la nomenclature de proverbe. Il s'agit de « tout un art de vivre, toute une philosophie » (F. Rodegem, 1973 p. 359) qui répond à de multiples situations de la vie humaine qui se répètent, indépendamment de l'espace et du temps, situations formellement différentes, mais immuables dans le fond, que l'on peut observer dans différentes langues et cultures. C. Leguy prétend, alors, que le proverbe est une « stratégie de discours permettant la résolution ou la dissolution de certains problèmes d'ordre conflictuel » (2008, p. 5). En effet, le discours proverbial chez Laurent Gbagbo obéit fidèlement à cette pensée de Leguy. En l'espèce, ce qui nous intéresse, c'est le fonctionnement de ce schème de raisonnement. Cette préoccupation nous amène à examiner ce sujet: «**Le discours proverbial chez Laurent Gbagbo: du contexte à la représentation**».

La formulation du sujet amène à poser, dans le cadre de la problématique, principalement, la question suivante : Comment, par l'énonciation d'un proverbe en lieu et place des mots qu'il souhaite faire entendre, Laurent Gbagbo se fait-il comprendre ? À la suite de la question principale, deux questions subsidiaires peuvent être posées. Ces questions sont les suivantes : Quel est le sens de l'énonciation d'un proverbe «gbagboen»¹ ? La vivacité du discours proverbial dans le contexte politique ivoirien (et même ouest-africain), n'est-elle pas signe d'une certaine manière de concevoir la communication politique ?

En écrivant cet article, notre objectif premier (l'objectif principal) est de mettre en évidence les raisons de l'usage du langage voilé du proverbe comme mode privilégié d'expression et de communication dans le discours politique de Laurent Gbagbo. Cet objectif entraîne deux autres, à savoir examiner les stratégies de compréhension choisies, valorisées, dans un contexte donné, puis révéler ce que la manière de communiquer par le canal des proverbes permet d'apprendre sur le contexte social auquel les proverbes font référence (C. Leguy, 2008, p. 6). Les différents objectifs suggèrent l'hypothèse suivante : l'usage des proverbes dans le discours de Laurent Gbagbo a un sens.

À partir de quelques-uns de ses discours, nous montrerons le rôle joué par la parémie dans la communication chez Laurent Gbagbo. Mais cela passe, d'abord, par une approche définitionnelle des termes essentiels du sujet.

¹Un proverbe «gbagboen» : nous utilisons cette expression pour désigner un proverbe énoncé par Laurent Gbagbo.

1. Approche définitionnelle des termes essentiels du sujet

Les termes fondamentaux du sujet sont : discours, proverbe, discours proverbial, contexte et représentation. Il est, alors, nécessaire que chacun de ces termes soit défini pour qu'il soit compris.

1.1. Le discours

Le concept « discours » demeure un champ vaste et fécond. C'est un concept aux contours non encore totalement cernés par les linguistes tous azimuts. Dès lors, l'on est en droit de se demander ce qu'est le discours.

Simple en apparence, cette question est difficile à élucider par une réponse qui ferait l'unanimité autour de ce concept aux contours instables. Lorsque le terme ne renvoie pas à la notion de paroles chez Ferdinand de Saussure, ou d'énoncés chez Louis Bloomfield, il est à peu près l'équivalent de texte, au sens d'une structure close, achevée, dont les éléments sont définis par l'ensemble de leur relation. On le voit tout de suite, le concept « discours » recouvre plusieurs acceptions. Certains en ont une conception très restreinte, pendant que d'autres en font un synonyme de texte ou d'énoncé. Cissé et Diakité dans *Linguistique, analyse du discours et interdisciplinarité* (2007), s'appuyant sur Dominique Maingueneau, résumant les emplois les plus courants de ce mot en ces points :

Le discours est synonyme de la parole saussurienne ; il est aussi une unité linguistique transphrastique indépendante du sujet ; il est encore une suite de phrases considérées du point de vue des règles de leur enchaînement ; une suite de phrases rapportées à leurs conditions de production, se définissant par opposition à "énoncé", qui exclut de telles conditions (M. Cissé et M. Diakité, p. 121).

Dans la théorie de l'énonciation, le discours, se référant à la mise en fonctionnement de la langue, est inséparable de l'instance d'énonciation. Enfin, on trouve souvent l'opposition langue/discours. Tout cela, à l'évidence, amène à penser que le concept de discours s'inscrit dans une approche immanente: il s'agit du placement, à un degré plus élevé, du concept vis-à-vis du principe de phrase. En cela, A. O. Barry (sd) soutient que le discours est une « unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement ». Il s'agit là d'une perception en analyse linguistique.

Certaines appréhensions susmentionnées sont trop réductrices, et partagent entre elles une conception individuelle de la notion de discours. Toutefois, d'autres approches, parce qu'impliquant la situation de communication de façon générale, correspondent à notre compréhension de la notion « discours ». En effet, le concept de discours, selon nous, s'applique à toutes sortes de pratiques et de productions langagières. À ce propos, Guespin (1971) fait l'assertion suivante : « L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne » (L. Guespin, p. 3-24). Le conditionnement dont il est question ne nous semble pas nécessairement soumis à une exigence de quantité (suite de phrases).

Par contre, rejoignant Cissé et Diakité, nous souscrivons au fait que le discours est « tout énoncé, mot ou plus, d'une langue naturelle, choisi en fonction de ses conditions de production et d'échange » (M. Cissé et M. Diakité, 2007, p. 122). Vu sous cet angle, le discours est un espace où se mêlent et se côtoient des enjeux sociaux et des enjeux subjectifs, une séquence orale ou

écrite produite par un locuteur dans une situation de communication précise. Or le proverbe est un élément fort prisé dans certaines situations de communication orale.

1.2. Le proverbe

Un proverbe est une formule langagière de portée générale contenant une morale, une expression de sagesse populaire ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler. Il n'est pas attribué à un auteur. Les proverbes sont souvent très anciens, d'origine populaire et, par conséquent, de transmission orale. Ils servent d'arguments d'autorité. Leur utilisation, dans le cadre d'une argumentation, peut donc atteindre la vérité. Le terme « proverbe » est un terme générique, couvrant des concepts différents. Le lexicographe H. B. du Chazaud, dans son ouvrage intitulé *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisin*, considère comme synonymes ou mots voisins les termes proverbe, adage, aphorisme, dicton, maxime, pensée et sentence.

Cependant, bien que la frontière séparant les uns des autres ne soit pas véritablement tranchée, quelques éléments permettent de les différencier. En effet, selon H. B. du Chazaud (2005, p. 1414) (*Dictionnaire de synonymes*), le dicton constate plutôt un fait, l'aphorisme résume une théorie, tire une conclusion de faits observés, l'adage exprime un conseil juridique ou pratique, le précepte énonce un enseignement d'ordre artistique, scientifique, philosophique ou moral, la maxime édicte une règle de conduite, la sentence émet un jugement moral, souvent de manière dogmatique. À ces remarques, nous ajoutons la définition du proverbe que J. Pineaux propose dans *Les Proverbes et les dictons français* (1979), et à partir de laquelle il fait la différence entre le proverbe et la locution proverbiale. À cet effet, il écrit :

Le proverbe est une formule frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie... Tandis que le proverbe offre un conseil de sagesse pratique, l'expression proverbiale se contente de caractériser, par une formule imagée et variable, selon les époques et l'usage de la langue, une situation, un homme ou une chose. Un conseil peut en découler, mais pas par elle-même, l'expression proverbiale ne le contient pas (p. 6).

Enfin, bien que Laurent Gbagbo n'ait pas formulé de définition précise, nous constatons que, selon l'emploi qu'il en fait, le proverbe est un énoncé de forme simple, une parole percutante, brève, très imagée et bien souvent métaphorique. Mais que recouvre le concept de discours proverbial ?

1.3. Discours proverbial

Comme le suggère le titre de cette partie, l'adjectif « proverbial » est un terme qui mérite d'être explicité. Notre point de vue relatif à la définition de cet adjectif est conforme aux sens que lui prête le portail lexical² du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Ainsi, par « proverbial », nous entendons à la fois ce qui a valeur de proverbe, ce qui tient du proverbe par sa forme ou par son emploi ou ce qui est reconnu comme typique et ayant caractère de vérité d'un proverbe. Dans notre thèse, le mot « proverbial » renvoie aussi à ce qui est passé en proverbe, c'est-à-dire, ce qu'on rend proverbialement ou ce à quoi l'on donne un tour proverbial. Dans le cas présent, le proverbial désigne aussi ce qui est devenu célèbre, fameux, légendaire ou populaire, car ces adjectifs, selon le *Dictionnaire Larousse*, [en ligne]³, sont des synonymes du mot proverbial.

² <http://www.cnrtl.fr/definition/proverbial/>

³ Définitions : proverbe - Dictionnaire de français Larousse

Par ailleurs, dans ce travail, la liste synonymique du mot « proverbial » renferme également les adjectifs qualificatifs « sentencieux » et « gnomique ». Si l'adjectif « sentencieux » désigne ce qui s'exprime par sentence ou ce qui privilégie cette dernière, le qualificatif « gnomique », quant à lui, désigne ce qui, par le biais du proverbe, de la sentence ou de la maxime, énonce « de manière prégnante » une vérité générale ou un conseil (H. V. Gorp et *al.*, p. 208-209). Le discours proverbial est une structure phrastique impulsant un sens visé dans le processus de communication. Autrement dit, c'est tout énoncé d'une langue naturelle, choisi en fonction des conditions de production et d'échange qui devient fameux, légendaire ou populaire et qui, *in fine*, pose ou privilégie une sentence sociale.

1.4. Contexte et représentation

La société ivoirienne a connu une crise militaro-politique sans précédent en 2002, deux ans après la prise de pouvoir de Laurent Gbagbo. Mais les discours et agissements des politiciens ne favorisent pas un climat d'accalmie, de cohésion et de retour à la normalité. Tout semble fait et donné pour pérenniser la crise. Cette crise « armée » semble favoriser la naissance d'une autre crise: il s'agit d'une crise linguistique portant, non sur une question de norme, mais plutôt sur la déformation sémantique de tout ce qui est dit par les différents camps ou écrit par les chroniqueurs et autres journalistes de ces camps. Alors, tout bois semble bon pour faire feu. Le proverbe, comme forme d'expression, trouve ainsi sa place dans cet univers où les coups bas ne cessent de fuser de partout.

Tous les acteurs politiques ivoiriens passent, alors, par cette forme d'expression pour soit condamner leurs adversaires, ou féliciter leurs alliés, ou même dénoncer certaines manipulations des autres sources de soutien. Ici, nous nous intéressons à l'acteur politique Laurent Gbagbo dont la langue maternelle et le sens de l'oralité restent très présents, au style de son expression orale et ses discours écrits. Il passe, souvent, par le proverbe pour désigner le contexte dans lequel se trouve la société ivoirienne au moment où il parle, mais aussi pour situer, implicitement, les responsabilités et, donc, représenter les acteurs concernés dans ledit contexte. Le proverbe, appartenant au patrimoine culturo-linguistique de l'individu citant, devient, dans ce cas, soit témoignage (il sert de preuve), soit métaphore, soit *gnômé*, formule exprimant une idée générale (Aristote, *Rhétorique*). Toutefois, l'étude du proverbe dans la communication de Laurent Gbagbo s'appuie sur une méthodologie.

2. Méthodologie

Mener une étude pragmatique du discours proverbial de Laurent Gbagbo revient à considérer les circonstances dans lesquelles se déploie ce discours typique, les effets qu'il produit et l'objectif final qu'il veut atteindre. La notion de « pragmatique » connaît plusieurs tandems qui se retrouvent dans cette idée:

C'est une tentative pour répondre à des questions comme celles-ci : que faisons-nous lorsque nous parlons ? Que disons-nous exactement lorsque nous parlons ? Pourquoi demandons-nous à notre voisin de table s'il peut nous passer l'aïolai, alors est manifeste et flagrant qu'il le peut ? Qui parle et à qui ? Qui parle et avec qui ? Qui parle et pour qui ? Qui crois-tu que je suis pour que tu me parles ainsi ? Qu'avons-nous besoin de savoir pour qu'une telle ou telle phrase cesse d'être ambiguë ? Qu'est-ce qu'une promesse ? Comment peut-on avoir dit autre chose que ce que l'on voulait dire ? Peut-on se fier au sens littéral d'un propos? (F. Armengaud, 2007, p. 3).

Sur cette base, on s'aperçoit que la langue est le tremplin pour l'accomplissement d'actions diverses. Le pragmatisme rentre dans le contexte pour interroger tous les contours du contenu significatif de la communication ou de l'échange en vue de situer les rôles, les positions, les responsabilités et asseoir une idéologie qui sera le couronnement du propos énoncé. Il s'agit de lire, dans la structure phrastique énoncée ou dans le discours proverbial du locuteur politique Laurent Gbagbo, les jeux et enjeux de luttes politiques, les intentions de légitimation d'identité, les expressions d'africanité (ou de panafricaniste) et de rejet de l'Occident, car à la vérité, chez Laurent Gbagbo, ce type de discours générique, parce que faisant allusion à des faits atemporels et généraux en Afrique et ailleurs, pénètre les problèmes politiques les plus actuels et les aspects du vécu quotidien des sociétés à l'ère de la globalisation et de la mondialisation, en d'autres termes, la vie des humains. À cet effet, F.-M. Rodegem (1973) énonce, entre autres thèmes : l'amitié, l'amour, l'avarice, l'autorité, la prudence, la vie, la mort, le malheur, etc. (p. 347). La connaissance de la démarche méthodologique permet d'aller à la découverte du pragmatisme proverbial «gbagboen».

3. À la découverte du paradigme proverbial gbagboen

Dans le discours de Gbagbo, le proverbe joue un rôle pluriel : il est une arme de lutte politique, un facteur de redressement sociétal, un argument de légitimation, une expression de refus, un effet de style énonciatif et l'expression d'une idéologie.

3.1. Le discours proverbial comme arme de lutte politique

Le champ politique en Côte d'Ivoire est fort animé par des tendances, des propositions politiques, des idéologies qui prétendent avoir presque tout l'assentiment du peuple. La rhétorique se prêtant à la propagande, les politiques, par leurs discours, remplissent l'espace social de leurs propos. Il y a, alors, constamment, un renouvellement de vocabulaire tant chez les dirigeants que chez les opposants. Pour A. O. Barry (2011), « ce renouvellement constant du vocabulaire, loin d'être anodin, est un phénomène digne d'intérêt qui mérite qu'on y réfléchisse ». Or, le renouvellement de vocable installe des confusions, des ambiguïtés et des stéréotypes dans les relations sociales et politiques. En Côte d'Ivoire, en 2003⁴, plusieurs voix d'opposants s'élèvent pour accuser Laurent Gbagbo d'être le principal instigateur des malheurs qui gangrènent la société ivoirienne. En réponse aux propos diffamants, le Président de la République (Laurent Gbagbo) énonce ce discours :

Voilà, chers amis, ce que je voulais dire. Non, Laurent Gbagbo n'est pas illégitime ; parce que tout ça, c'est pour quelque part montrer qu'il est illégitime. Les charniers de Yopougon, les enfants esclaves, la xénophobie, l'ivoirité, et l'escadron de la mort. Mais diable ! Pourquoi ne discutent-ils pas sur le programme que je suis en train de conduire ? Je suis en train de mener une politique, pourquoi ne parlent-ils pas de cette politique et dont on voit les résultats ? Et ils s'écartent de tout ça pour toujours rechercher la petite bête. Mais je suis un combattant, et je me battrai contre les hommes du mal. Ils me cherchent, ils me trouveront. Je me suis tu pendant longtemps, mais cela ne veut pas dire que je n'avais rien à dire. Mais j'ai été trop longtemps tenté de les frapper de mépris et de continuer mon chemin. Mais je me suis rendu compte que plus je les méprisais plus ils s'excitaient. Chez nous, on dit que **quand vous dansez dans une salle avec un aveugle, il faut le piétiner de temps en temps, autrement, il se croit seul dans la salle.**

⁴ A cette période, la Côte d'Ivoire était dans une crise militaro-politique qui avait débuté le 19 septembre 2002. Six mois après le début, tous les discours politiques, sociaux et journalistiques, tous azimuts, avaient été enrichis d'un nouveau vocable survenu dans la période de mars 2003 : « les escadrons de la mort ».

Par l'énonciation du proverbe « **Quand vous dansez dans une salle avec un aveugle, il faut le piétiner de temps en temps, autrement, il se croit seul dans la salle** », l'on est dans la sphère pragmatique de ce que Goffman (E. Goffman, 1974) appelle « face » (sans considération première de positivité ou de négativité en la matière) et qu'il définit comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adopté » (p. 9). Laurent Gbagbo tente, par cette structure proverbiale, de s'adapter à son auditoire auquel il s'adresse en ces termes : « Voilà, chers amis ». Mais en même temps, il cherche à défendre sa « face » en refusant qu'on le traite de Président illégitime : « Non, Laurent Gbagbo n'est pas illégitime », s'empresse-t-il de clamer.

En effet, ce discours, rendu proverbial en son excipit introduit par la préposition « chez », (dans « chez nous ») suivie d'une forme orale impersonnelle « on dit... », est prononcé dans un contexte de crise généralisée où des sujets très sensibles tels « les charniers de Yopougon », « les enfants esclaves », la « xénophobie », « l'ivoirité », et les « escadrons de la mort » sont à l'ordre du jour. Prenant la parole en mars 2003 (puisque'il s'agit d'une prise de parole), par ce proverbe qui vient armer son discours, Laurent Gbagbo établit une communion, un consensus avec son auditoire. Dans le contexte, deux identités sont face à face : « vous » (représentant l'énonciateur ou l'orateur) et « un aveugle » (représentant l'énonciataire ou la/les personne(s) à qui s'adresse le proverbe, donc les adversaires sociopolitiques). L'explicite du discours renseigne sur la signification du proverbe énoncé : « Ils me cherchent, ils me trouveront. Je me suis tu pendant longtemps, mais cela ne veut pas dire que je n'avais rien à dire ».

Dans cet environnement de combat politique, où donner des coups et en recevoir se côtoient, Laurent Gbagbo signale, par ce proverbe, qu'il passe, lui aussi, au premier verbe (donner des coups). Il y a, alors, une (re) prise de pouvoir, car le proverbe est une parole d'autorité qui est, dans la tradition orale africaine, l'apanage des grands, des sages, des décideurs. A. O. Barry (*op. cit.*) dit, à juste titre, que « sans pour autant dilapider les mots ni enfreindre les règles de tempérance, l'orateur politique en Afrique se retire alors avec sagesse dans le non-dit de sa parole ». Ainsi, chez Laurent Gbagbo, le proverbe évolue dans une triplicité discursive : il est au service d'une (re)conquête de pouvoir, d'une économie linguistique et sert au redressement de la société.

3.2. Le discours proverbial comme facteur de redressement sociétal

La société ivoirienne de 2000 à 2010 (voire jusqu'à maintenant) est dans une crise de valeurs. L'autorité de l'État est bafouée, l'organisation de la société elle-même est bouleversée par des actes et des attitudes de rébellion. Tout semble fait pour que la nation ivoirienne soit totalement disloquée. L'énonciateur, en historien et politicien averti, en plantant le décor de cet environnement dans son discours, fait en même temps une mise en garde contre ce danger de la féroce rivalité entre les peuples de la Côte d'Ivoire. Argumentant, il dit :

J'ai été pris à partie par beaucoup d'amis qui m'ont reproché et qui me reprochent que les partisans de Ouattara ont levé, pendant les élections législatives, le drapeau d'un pays étranger, et que Guei Robert est à Kabacouman. Et que l'État n'a rien fait pour rétablir l'autorité de la République sur Kong et Kabacouman. Je voudrais vous dire, chers amis, qu'**un chien qui a rencontré le lion ne court pas comme un chien qui n'a pas rencontré le lion**. Si vous voyez les deux chiens, à l'allure où chacun court, vous reconnaîtrez celui qui a rencontré le lion et celui qui n'a pas rencontré de lion du tout. Notre pays a déjà rencontré le lion (novembre 2001).

Dans ce discours prononcé au forum de la réconciliation nationale, en novembre 2001, l'orateur politique s'appuie sur des données encyclopédiques sociales de l'auditoire pour nourrir son argumentation. Le contexte présente des clichés dont le décodage est l'affaire du public entendant : « Je voudrais vous dire, chers amis, qu'**un chien qui a rencontré le lion ne court pas comme un chien qui n'a pas rencontré le lion** ». M. Riffatere (1971) dit : « Le cliché est simultanément vu et déjà vu, perçu et déjà perçu dans le texte et dans le méta-texte mémoriel » (p. 170). À ce niveau, le discours où un proverbe est énoncé fait appel à la culture de l'auditoire sur la question abordée : « Notre pays a déjà rencontré le lion », dit-il, pour évoquer, certainement, le coup d'État militaire de 1999 et les violences post-électorales qui ont suivi cette période sombre de l'histoire de la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo s'appuie, alors, sur ce contexte d'énonciation du proverbe pour persuader la société ivoirienne de fuir cette situation de division, de désunion, et de guerre civile latente. Le proverbe énoncé « apporte au discours des outils rhétoriques suffisamment persuasifs pour que l'orateur politique ne s'en prive pas » A. O. Barry (op. cit.)

En effet, le premier « chien » (celui qui « a rencontré le lion »), représentant la Côte d'Ivoire en difficulté, est bien différent de l'autre « chien » (celui qui « n'a pas rencontré le lion », car pour avoir vu le lion, il a peur, et court plus vite pour échapper au danger d'être dévoré qui le guette. Ce discours qui fait usage d'un proverbe dont le contexte d'énonciation était, implicitement, connu de tous les Ivoiriens, à l'époque, invite à une prise de conscience collective et générale (énonciateur-énonciataire). A. O. Barry (op. cit.) écrit, à ce propos : « C'est en cela que le seul fait d'utiliser les énoncés doxiques et pas d'autres outils est un indice de la prise de conscience du sujet énonciateur de la valeur persuasive sans commune mesure de la parole proverbiale ».

Ainsi, en même temps que l'orateur se convainc de la véracité de son propre argument, la société ivoirienne se trouve aussi convaincue de l'enracinement de celui-ci dans l'histoire nationale, ce qui légitime son identité.

3.3. Le discours proverbial comme argument de légitimation

Le champ politique ivoirien (et partout ailleurs en Afrique) est parsemé, sans cesse, de cette envie de toujours valoriser sa propre image et celle de tout son environnement actanciel ou discursif. L'énonciateur politique est à « la recherche de l'assentiment populaire, soit par l'affirmation de sa légitimité, soit par la distribution d'avantages particuliers. Ne pouvant s'attacher certains qu'en nuisant aux autres » (A. de Jasay, 1994, p. 12). Cet assentiment, au moment de la crise ivoirienne (2000 à 2010) et, assurément aujourd'hui encore, est le baromètre par lequel se mesure le niveau de l'impact de tout acte politique discursif ou non. Cela fait naître *ipso facto* une sorte de positionnement où il y a un endroit et envers. La manipulation se fait, alors, par la parole, et Barry (2011) n'en dit pas le contraire, quand il écrit ceci : « La parole ancrée dans le contexte socio-discursif de la communication politique en Afrique se refuse à dire les choses crument » (op. cit.). Refuser de dire les choses crument, c'est ce que nous pouvons lire dans le discours ci-après :

Quand les gens vont arriver là-bas, j'amènerai les gendarmes, les policiers pour surveiller. Mais inscrivez-vous. Si tu t'inscris, tu as trois choses en même temps : ta carte d'électeur, tu pourras voter pour les présidentielles, les législatives, les municipales, pour les départementales et pour les régionales. Ça, c'est la première chose. Deuxièmement, tu seras inscrit sur les listes électorales. Donc ça te donnera droit immédiatement à ta carte d'identité nationale. Il faut que tous nos frères s'inscrivent. Que tous nos compatriotes s'inscrivent. Peu importe celui pour qui tu vas voter. Tu vas voter RDR, PDCI. C'est un problème secondaire. **Quand beaucoup de gens tapent le tam-tam, c'est celui pour lequel le tam-tam résonne mieux, qu'on va danser** (septembre 2008).

Situons le contexte de ce discours : la Côte d'Ivoire se prépare à aller à des élections dans la période de septembre 2008. Laurent Gbagbo prononce ce discours pendant une rencontre avec les populations d'Odienné, Samatiguila et Tiémé. Il les invite à prendre une part active à l'organisation des élections, en répétant la conjugaison du verbe s'inscrire : « inscrivez-vous » ; « si tu t'inscris » ; « tu seras inscrit » ; « nos frères s'inscrivent » ; « que tous nos compatriotes s'inscrivent ». Cet environnement contextuel de campagne connaît une effervescence particulière aussi bien pour les opposants que pour le régime au pouvoir. Et pour frapper d'irrecevables toutes les autres propositions du programme de gouvernement, le discours est « enveloppé dans des énoncés doxiques ou voilés à souhait pour ne rien percevoir de trop direct qui serait une violation flagrante des normes de bienséance », selon les mots de Barry. La structure phrastique, prise dans le moule du proverbe « Quand beaucoup de gens tapent le tam-tam, c'est celui pour lequel le tam-tam résonne mieux, qu'on va danser », joue, alors, un rôle de non-violation de règle. Mais au fond, les différentes parties de la structure de ce proverbe sont significatives.

En fait, l'expression « Beaucoup de gens » représente les opposants, « tapent le tam-tam » renvoie aux programmes respectifs des candidats, « c'est celui pour lequel le tam-tam résonne mieux » fait allusion au programme le plus intéressant ou le plus alléchant pour le peuple, y compris celui du parti au pouvoir, et « qu'on va danser » fait référence au vote ou à l'élection de ce programme. Les parties du proverbe sont des pièces du puzzle discursif qui traduisent le substrat de la pensée de Laurent Gbagbo. Dans ce cas, le proverbe énoncé fonctionne comme un moyen d'éviter le débordement de la parole et rester dans les normes de bienséance. Barry dit qu'« en Afrique particulièrement, la maîtrise de l'expression proverbiale est une marque de sagesse, car dans l'espace public, il convient de savoir dispenser la parole avec parcimonie et justesse ».

Avec parcimonie et justesse, Gbagbo rabaisse, dénigre, détruit les propositions politiques de ses adversaires. Le « tam-tam » aux mauvais sons serait-ce ce que vit le peuple ivoirien aujourd'hui ? La meilleure résonance serait-elle l'arrière-fond de soutien (tantôt de l'Occident tantôt des pairs africains) qui permet d'assoir bon gré mal gré un programme politique ? La « danse » est-elle alors ce quotidien fatidique et répressif qui est celui de la Côte d'Ivoire d'hier et d'aujourd'hui ? Tout compte fait, le proverbe fonctionne en amont et en aval vis-à-vis de l'état social décrié ou signifié dans les propos. Ce schème communicationnel permet, alors, à l'énonciateur de se dédouaner dans les problèmes, laver sa face et légitimer son identité sociolinguistique. Le discours proverbial chez Laurent Gbagbo en plus d'être gage de légitimation rentre dans une esthétique paradigmatique de l'africanité.

3.4. Le discours proverbial comme expression de refus

Dans la crise qui secouait la Côte d'Ivoire au moment du règne de Laurent Gbagbo, plusieurs interactions sont constatables. En effet, quand celui-ci se battait pour rassembler, selon lui, les Ivoiriens, et les ramener à l'essentiel (la Côte d'Ivoire) d'autres agissaient autrement. L'explicite du discours suivant le montre :

Il faut rassembler les Ivoiriens autour de la Côte d'Ivoire et non pas les diviser. Nous avons décidé de créer la République, c'est-à-dire la chose de tout le monde. Mais la République, c'est quelque chose qui appartient au plus méritant. Mais, comme on le dit : « **La Chose de tout le monde n'est pas la chose de n'importe qui** ». Le pouvoir républicain appartient à tout le monde, mais seuls les électeurs font qu'il n'appartient pas à n'importe qui (12 septembre 2008).

La situation contextuelle de ce discours plonge dans un environnement de campagne électorale où il y a le « candidat du peuple et le candidat de l'étranger » (*Koïngol-Gradis, 2022, p. 105*). Ce discours avait été prononcé lors de la rencontre avec les populations des 18 montagnes (Région de Man) le 12 septembre 2008. Par l'usage de ce proverbe, Laurent Gbagbo se présentait comme le défenseur jaloux et légitime du bien commun, c'est-à-dire « la Côte d'Ivoire » qui appartient à « tout le monde ». Mais « les électeurs » étaient le ferment d'une lutte qui devait mettre hors du champ tout imposteur et tout sous-préfet acquis à la solde de l'Occident ou tous ceux qui ne connaissaient pas la valeur de la Côte d'Ivoire, et qui sont désignés par l'expression « n'importe qui ». La lexie « chose » en deux occurrences, renvoie respectivement à la « Côte d'Ivoire ». Barry écrit, alors :

En Afrique l'orateur politique n'exprime jamais clairement le fond de sa pensée. L'usage du proverbe qui est signe de prudence et d'habileté dans la parole constitue un outil pour atténuer la hardiesse du discours. En effet, le recours au langage allusif et crypté facilite la tâche à tout orateur qui a quelque chose de désagréable à annoncer (op. cit).

Par ce discours, Laurent Gbagbo appelle les dignes fils de la Côte d'Ivoire, les électeurs ivoiriens qui ont souffert les affres de la guerre imposée par « l'étranger » et ses poulains de la rébellion, de rejeter leurs propositions de programme, et de se détourner de leur offre politique. Si l'essence du mouvement de la négritude était essentiellement la défense et la revalorisation de l'homme noir, celle du locuteur politique Laurent Gbagbo reste la revalorisation et la revitalisation de la « Côte d'Ivoire » qu'il considère comme le suprême bien à protéger, ce bien qui « appartient au plus méritant ».

Au détour d'une proximité, il y a comme un rapprochement ou un enracinement fort dans la culture locale (sinon dans sa culture à lui), et cela est assuré par l'«intégration des représentations imaginaires [ivoiriennes] qui incrustent l'africanité dans les termes politiques traités» (M. Bonhomme, 2009, p. 226). Incruster l'africanité dans les discours prononcés en français est bien ce que fait Laurent Gbagbo par le recourt aux proverbes. Alors, le rejet et le refus de certains canons occidentaux déposés par les ancêtres de la négritude continuent de transparaître dans la ligne d'action de ce fils d'Afrique qui exprime avec force son ambition d'affranchissement en s'appuyant sur le proverbe comme principal moyen stylistique d'énonciation.

3.5. Le discours proverbial comme effet de style énonciatif

Le proverbe, dans le champ discursif politique, a un visage linguistique et grammatical en ce sens qu'il participe à la fois à l'éloquence et à la bonne maîtrise des constructions discursives et phrastiques. En effet, il est nécessaire de savoir manier le mot pour faire usage du proverbe dans son argumentation. A. O. Barry (op. cit) soutient que « le génie de la belle formule nous enseigne qu'en Afrique, l'art de l'éloquence revient finalement à l'apprentissage des règles fondamentales », règles que nous pouvons qualifier de grammaticales, et qui permettent de créer un style énonciatif singulier et une approche discursive personnalisée obéissant à une idéologie implicite. Tous les proverbes, dans le champ politique ivoirien (et africain, assurément), sont des raccourcis discursifs et, comme le dit J. Drillon (1991), « tous, sans exception, sont la marque d'une ellipse. Une chose était à dire, si constante qu'on l'a symbolisée » (p. 19).

Le proverbe est donc une ellipse dans l'argumentation politique de Laurent Gbagbo (et chez tous ceux qui sont de la gauche ivoirienne, tels Charles Blé Goudé, etc.). Le proverbe utilisé dans tous leurs actes de communication prend le trait linguistique de ce que G. Molinié et A. Viala (2015,

p. 24) appellent « stylème », concept qu'ils considèrent « clé d'un code » argumentatif et « aussi un moyen de penser ». Dans ce caractère stylistique structuraliste, il faut voir dans les énoncés proverbiaux, faisant autorité et permettant de « donner aux vérités [discursives socioculturelles contextuelles et subjectives] des formulations précises et cohérentes qui aient exactement les conséquences que l'on désire leur attribuer » (O. Ducrot, 1989, p. 15), l'identification des faits et l'identité (des personnes indexées par le dit proverbe). Molinié et Viala (2015) précisent, alors, que « pour l'identification, il s'agit de la représentativité et de la significativité » (p. 24). En guise d'illustration, nous recourons au discours suivant :

Comment peut-on être bon élément, et être bloqué pendant 15 ans, sans passer au grade de Colonel ? C'est que manifestement, il y a anguille sous roche. Aujourd'hui, des gens vont trouver des soldats pour leur dire que tel officier ou tel autre évolue très vite. Mais ils ne leur disent pas la vérité, en reconnaissant que quand, eux, ils étaient là, ceux-ci étaient bloqués.
Une vérité dite à moitié est un mensonge (2008).

L'énonciation de cette structure phrastique à valeur proverbiale (« Une vérité dite à moitié est un mensonge ») relève d'un style d'enchâssement récursif, tant plusieurs proverbes sont énoncés de la même façon chez Laurent Gbagbo. Ce discours prononcé lors de la rencontre avec les populations de Vavoua le 22 juillet 2008, pose, dans l'emploi du proverbe « une vérité dite à moitié est un mensonge », une délocution lexémique. Il ne s'y agit pas de la signification du fragment « *vérité dite* », mais il y est question de l'identité de celui qui prétend dire la vérité et de la valeur même de ses propos, alors qu'il dit des mensonges : ce dernier est un « menteur ». La Côte d'Ivoire est en crise, et les antagonismes sont exprimés en actes et en discours. Par les marqueurs désignatifs « des gens », « ils », « eux », qu'Irié Bi G. M. (2014) appelle des « nommeurs » (p. 266), unités lexicales utilisées pour désigner « une classe particulière d'individus », l'énonciateur pose, implicitement, l'identité des individus : il s'agit de ceux qui « étaient » (verbe d'état - être - à l'imparfait de l'indicatif, dont la fonction essentielle est d'énoncer une action en voie d'accomplissement dans le passé, et conçue comme certaine) au pouvoir avant lui. En effet, cette classe particulière de personnes dans les discours de Laurent Gbagbo est celle que R. Ghiglione (1989) appelle « le monde des hommes politiques », puisqu'il écrit ceci : « Le monde que les hommes politiques proposent est généralement manichéen. D'un côté, il y a les bons, dont ils sont le porte-parole, le drapeau (...), de l'autre côté, il y a les méchants, dont l'autre est le porte-parole » (p. 155).

Dans la pragmatique d'une telle énonciation, il est à comprendre que le proverbe n'est plus seulement un artéfact d'éloquence, mais il devient le relai discursif d'une idéologie.

3.6. Le proverbe comme expression de l'idéologie

En ce qui concerne la portée idéologique des discours de Gbagbo, K. K. H. Essé (2018) affirme: « Le discours chez Laurent Gbagbo est un enchâssement de style, de vocabulaire, d'éthos et dernièrement de formation idéologique » (p. 386). Laurent Gbagbo, de tout temps, a tendanciellement défendu (et continue de défendre) une conception populaire de la démocratie. Or, le populisme est une idéologie qui donne la primeur au peuple qui, lui-même, est friand du spectaculaire, du sensationnel, du démonstratif, de la rhétorique persuasive dans le discours. L'énonciation d'un proverbe qui se veut un acte pour capter l'attention de l'auditoire et montrer un certain éthos de sage est l'élément rhétorique essentiel pour haranguer des foules dans cette dynamique spectaculaire. Le proverbe prend, alors, le cachet de l'éloquence. À ce sujet, A. O. Barry dit: « L'éloquence proverbiale enseigne une culture, un savoir-vivre ramassé en des formules

concises, frappantes, prononcées parfois sur un ton comminatoire qui focalise l'attention de l'auditoire ».

Le proverbe, dans ce cas, est ce procédé expressif employé par l'énonciateur, Laurent Gbagbo, pour délivrer effectivement des messages à sa sphère politique, mais aussi à ses opposants. P. Charaudeau (2005) affirme que « chaque locuteur a une façon de parler qui lui est propre, mais qui dépend en même temps de comportements et de rôles sociaux bien répertoriés » (p. 130). Dans l'univers multipartiste et donc multi-idéologique de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo ne parle pas comme Alassane Ouattara, qui n'utilise presque jamais de proverbe, ni comme Henri Konan Bédié qui en utilise très rarement, et qui ne partagent pas son idéologie politique. Conformément aux propos de J. Y. Kouadio (2007) disant que le « proverbe est une parole laconique, lapidaire qui renferme des vérités tirées de l'observation des êtres et de choses, expérimentées, intemporelles et générales » (p. 32), tous les proverbes étudiés sont, effectivement, le fruit de l'observation de l'environnement et de la crise ivoirienne vécue entre 2000 et 2010. Mais en tant que métaphores, ces proverbes peuvent être actualisés, et donner, ainsi, au genre proverbial, une catégorie orale, un seing perpétuel dans la vie de tous les peuples attachés à leur culture, à leur tradition et aux valeurs qu'il véhicule. L'usage à profusion du proverbe dans le champ politique par Gbagbo met en évidence l'attachement idéologique de celui-ci aux valeurs de souveraineté, de liberté des peuples noirs prônées par lui et par d'autres figures emblématiques de l'Afrique comme Lumumba, Sankara, Kadhafi. Le proverbe fait partie de l'identité la plus profonde de l'Afrique: son éducation, sa gestion politique, son organisation sociolinguistique. Enfin, pour tout dire, l'homme noir est proverbe.

Conclusion

L'organisation sociale influence la langue de ceux qui la mettent en place. Autrement dit, il y a interaction entre la langue et la société. Ainsi, quand survient un dysfonctionnement dans les rapports sociaux, la langue (surtout la langue orale) apparaît comme l'objet fondamental qui remet les pendules à l'heure. Dans le pragmatisme de l'énonciation des discours de Laurent Gbagbo, le proverbe en contexte se pose comme une économie linguistique des problèmes sociaux et politiques vécus par le peuple ivoirien de 2000 à 2011, voire actuellement. Le cas Laurent Gbagbo fait école au point où le champ politique, en certains moments, est rempli de ce mode d'expression.

Le proverbe, ce puissant régulateur métaphorique dans les discours, sert, alors, à établir des parallélismes, des comparaisons, de justifications, des blâmes, mais aussi à créer des actes et actions de réconciliation, de récréation de la socialité. Dans l'univers discursif de Laurent Gbagbo (et de la gauche populiste), la richesse des figures stylistiques et autres tournures lexicales pose le proverbe comme une arme de persuasion, un moyen d'éloquence, de sagesse et de (re) prise du pouvoir. L'histoire récente et actuelle des relations politiques et sociales de la Côte d'Ivoire est lue et représentée par/dans ces proverbes que ce locuteur (et ceux qui s'identifient en sa méthode rhétorique) a déployés (et continue de déployer aujourd'hui). Dès lors, le discours proverbial opère en un rite fort manié par les hommes dont les « pieds sont posés dans la tradition et la tête plongée dans la modernité ».

Qui sait allier ces deux aspects civilisationnels est un ami et un utilisateur du proverbe. L'étude pragmatique a contribué à identifier les différents contextes d'énonciation et la grammaire, par la lexicologie synchronique, a permis de mieux cerner le substrat de la pensée et saisir les formes identitaires cachées dans les mots.

Bibliographie

ARISTOTE, *Rhétorique*, livre I

ARMENGAUD Françoise, 2007, *La pragmatique*, 5^e édition mise à jour, Paris, PUF.

BARRY Alpha Ousmane, *Les Bases théoriques en analyse du discours*, sur <http://www.chaire-mod.ca/> (22.03.2016).

BARRY Ousmane Alpha, 2011, « Imaginaire sociodiscursif dans l'éloquence politique en Afrique », *In* : L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires politiques et médiatiques en Afrique [en ligne]. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, <<http://books.openedition.org/pub/35823>>. DOI : <http://doi.org/10.4000/books.pub.35823> (14.05.2022).

BONHOMME Marc, 2009, « Les discours de proximité de Laurent GBAGBO » in BARRY Alpha Ousmane, *Discours d'Afrique : Pour une rhétorique des identités postcoloniales d'Afrique Subsaharienne*, Tome 1, Extraits des actes du colloque international à l'IUFM Fort-Griffon de Besançon, les 29, 30 et 31 mars 2007, Paris, Presse Université de Franche-Comté.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

CHAZAUD Henri Bertaud (du), 2005, *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisin*, Paris, Éditions Quarto Gallimard.

CISSÉ Momar et DIAKITÉ Mamadou, 2007, « Linguistique, analyse du discours et interdisciplinarité », *In* Revue électronique internationale de sciences du langage, *SUDLANGUES*, n°8, Dakar-fann (Sénégal), p. 116-129, <http://www.sudlangues.sn>. (16.06.2014)

DRILLON Jacques, 1991, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

DUCROT Oswald, 1989, *Logique, structure, énonciation. Lecture sur la langue*, Paris, Minuit.

ESSÉ Kotchi Katin Habib, 2022, « Je suis candidat : esthétique lexicale d'un ancrage politique multipolaire » in *Koñgol-Gradis*, Revue internationale d'Analyse du Discours, Université Gaston Berger/Saint-Louis (Sénégal), Hors-série, n° 1, p.105-121 www.gradis.online.

ESSÉ Kotchi Katin Habib, 2018, « Le Lexique de la crise ivoirienne dans les discours politiques de Laurent Gbagbo de 2000 à 2010 », Thèse de Doctorat, Université Alassane Ouattara, Bouaké.

GHIGLIONE Rodolphe, 1989, *Je vous ai compris ou l'analyse du discours politique*, Paris, Armand Colin.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GUESPIN Louis, 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique. », *In* : *Langages*, 6^e année, n° 23, pp. 3-24. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lqge_0458-726X_1971_num_6_23_2048 (20.03.2015)

IRIÉ BI Gohy Mathias, 2014, « Caractérisation des référents humains », *WIIRE*, Revue de langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociale, n° 01, Presse Universitaire de Ouagadougou

JASAY Anthony (de), 1994, *L'État. La logique du pouvoir*. (Traduit de l'anglais par Silvie Lacroix et François Guillaume). Paris, Éditions Les Belles Lettres.

KOUADIO Jérôme Yao, 2007, *Autopsie du fonctionnement du proverbe*, Abidjan, DAGEKOF, édition corrigée,

LEGUY Cécile, 2008, *Du discours proverbial à la communicabilité des implicites. Un parcours en anthropologie linguistique. Anthropologie sociale et ethnologie*. Université Paris Descartes, Paris 5. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01890678>

MOLINIÉ George, VIALA Alain, 2015, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF.

PERELMAN Chaim, OLBRECHTS-TYTECA, 1958, *La Nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, Paris, Presse Universitaire de France.

RIFFATERE Michael, 1971, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion.

RODEGEM François-Marie, 1973, *Anthologie rundi*, Paris, Armand Colin.

VAN GORP Hendrik *et al.*, 2001, *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Éditions Honoré Champion,